







# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

### Section 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

#### Nom du produit

Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

### **Utilisation du produit**

Produit d'étanchéité à base de silicone

#### **Restrictions d'utilisation**

Pour un usage industriel uniquement.

### Renseignements sur le fabricant

Carlisle Canada ULC 205 Brunswick Blvd. Pointe Claire, QC HR1 A5 Canada www.carlislehvac.com

### **Urgence médicale:**

CHEMTREC (É.-U.): 800-424-9300

Assistance relative aux FTSS – 972-442-6545 Assistance technique – 888-229-2199 Service à la clientèle – 888-229-0199

### Section 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification des dangers

Ce produit ne constitue pas de danger selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) au titre du Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail (SIMDUT 2015).

### Éléments d'étiquetage SGH

Aucun

Mise(s) en garde

#### **Prévention**

Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.

#### **Autres dangers**

Aucune information supplémentaire disponible.

### Section 3 – COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
7429-90-5	Aluminium	<= 1,575 %

Page 1 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

### Nature du produit chimique

Élastomère de silicone. Ce produit est un mélange.

### Section 4 - PREMIERS SOINS

### Description des mesures nécessaires

En cas de risque d'exposition, se reporter à la section 8 pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

### Inhalation

Emmener la personne à l'air frais; si des effets apparaissent, consulter un médecin.

#### Peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

#### Yeux

Rincer minutieusement les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologie.

### **Ingestion**

Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

### Principaux symptômes et effets, à la fois aigus et différés

Outre les informations figurant dans la section Description des mesures de premiers soins (ci-dessus) et Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis (ci-dessous), d'autres symptômes et effets importants sont décrits dans la section 11 : Informations toxicologiques.

#### Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

**Notes à l'attention du médecin :** Aucun antidote particulier. Le traitement de l'exposition doit se concentrer sur le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

### Section 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### **Agents extincteurs**

#### Agents extincteurs appropriés

Jet d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique sec.

### Agents extincteurs non appropriés

Aucun connu.

#### Dangers spéciaux liés à la substance ou au mélange

**Produits de combustion dangereux :** Oxydes de carbone. Oxydes de silicone. Oxydes métalliques. **Dangers inhabituels de feu et d'explosion :** L'exposition aux produits de combustion peut constituer un risque pour la santé.

## Note à l'attention des pompiers

**Procédures spéciales de lutte contre le feu :** Recourir à des méthodes d'extinction adaptées aux circonstances et à l'environnement locaux. Pulvériser de l'eau pour refroidir les conteneurs non ouverts. Déplacer les récipients hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Évacuer la zone.

Page 2 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

Numéro du produit : 309983

**Équipement de protection spécifiques aux pompiers :** Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Suivre les conseils quant à la manipulation sécuritaire et les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle.

### Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Essuyer ou racler et confiner à des fins de récupération ou d'élimination. Des lois et règlements provinciaux et locaux peuvent s'appliquer aux rejets et à l'élimination de ce matériau, ainsi qu'à ceux des produits et articles utilisés pour le nettoyage des rejets. Déterminer les lois et règlements qui s'appliquent. Dans le cas de grands déversements, endiguer ou contenir autrement de façon appropriée pour éviter que le produit ne s'étende. S'il est possible de pomper les matériaux après endiguement, stocker les matériaux récupérés dans un récipient approprié. Les sections 13 et 15 de la présente fiche technique de santé et de sécurité fournissent des informations sur certaines exigences locales ou provinciales. Consulter les sections : 7, 8, 11, 12 et 13.

#### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter toute autre fuite ou tout déversement si cela ne présente pas de danger. Conserver et éliminer l'eau de lavage contaminée. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent être contenues.

### Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions pour une manipulation sécuritaire

Prendre soin d'éviter les déversements, les déchets et de réduire le rejet dans l'environnement. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Consulter la section Mesures d'ingénierie sous CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### Mesures de sécurité de stockage et incompatibilités

Conserver dans des récipients bien étiquetés. Entreposer selon les réglementations provinciales en vigueur. Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Puissants agents oxydants.

Matériaux impropres pour les récipients : Aucun connu.

# Section 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition aux composants

Aluminium	7429-90-5
ACGIH: 1 mg/m3 MPT de fraction respirable	

Page 3 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

Numéro du produit : 309983

	Autres informations : irrit. VRI : irritation des voies respiratoires inférieures : pneumoconiose : pneumoconiose; neurotoxicité : neurotoxicité; A4 : Non classable comme agent cancérigène pour les humains; variable : variable
LEMT AB Californie :	10 mg/m3, MPT de poussière
	Autres informations : 3 : la limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et il n'est pas nécessaire de l'ajuster pour compenser les horaires de travail non conventionnels.
LEMT QC Californie :	10 mg/m3, VEMPT
LEMT BC Californie :	1 mg/m3 MPT respirables
LEMT QC Californie :	5 mg/m3 VEMPT d'émanations de soudage

Même si des directives concernant l'exposition peuvent s'appliquer à certains composants de ce produit, aucune exposition n'est à prévoir dans des conditions normales de manipulation en raison de l'état physique du matériau.

### Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité (avec écrans latéraux).

### Protection de la peau

**Protection des mains :** Des gants de protection chimique ne sont pas nécessaires pour la manipulation de ce produit. En accord avec les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques, le contact cutané doit-être réduit au minimum.

**Autre protection :** Aucune précaution autre que des vêtements propres et qui couvrent tout le corps n'est nécessaire.

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil respiratoire lorsqu'il est possible de dépasser les exigences ou les directives de limite d'exposition. Si aucune exigence ou directive de limite d'exposition ne s'applique, porter un appareil respiratoire en cas d'effets indésirables, tels qu'un malaise respiratoire ou d'irritation, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques. Pour la plupart des conditions, aucun appareil respiratoire n'est nécessaire; Toutefois, en cas de malaise, utiliser un respirateur purificateur d'air.

Les types de respirateurs à purification d'air suivants doivent être efficaces : cartouche filtrante antivapeurs organiques avec un pré-filtre à particules.

# Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Pâte rouge	État physique	Pâte
Odeur	Acide acétique	Couleur	Rouge

Page 4 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

,			
Seuil olfactif	Non disponible	рН	Non disponible
Point de fusion	Non disponible	Point d'ébullition (760 mmHg)	Sans objet
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Sans objet
Point d'éclair	Coupelle fermée (> 100 °C)	Inflammabilité (solide, gaz)	Non classé comme un risque d'inflammabilité
Auto-inflammation	Non disponible	Taille des particules	Non disponible
Limite inférieure d'explosivité	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non disponible	Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur (air=1)	Non disponible	Densité relative (eau = 1)	1,007
Hydrosolubilité	Non disponible	Coefficient de partage : n- octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible
Viscosité dynamique	Sans objet	Viscosité cinématique	Sans objet
Propriétés explosives	Non explosif	Propriétés oxydantes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant
Masse moléculaire	Non disponible	Taille des particules	Non disponible

#### **Autre information**

Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être considérées comme des spécifications.

# Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non classé comme un risque de réactivité

### Stabilité chimique

Stable sous des conditions normales.

# Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réaction avec de puissants agents oxydants. Lorsqu'elle est chauffée à des températures supérieures à 150 °c (300 °F) en présence d'air, des quantités infimes de formaldéhyde peuvent être libérées. Une ventilation adéquate est nécessaire.

Page 5 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

Conditions à éviter

Aucun connu.

**Substances incompatibles** 

Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent comprendre, entre autres, les suivants : formaldéhyde. Hydrogène.

# Section 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables

Ingestion, contact avec la peau, contact avec les yeux

Toxicité aiguë (représente les expositions à court terme avec effets immédiats, sans effets chroniques/différés connus, sauf indication contraire)

### Toxicité orale aiguë

Très faible toxicité en cas d'ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

En tant que produit : la DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Sur la base des informations relatives aux composants :

DL50, > 5 000 mg/kg estimé.

### Informations relatives aux composants:

#### Aluminium

Basé sur des données de matériaux similaires de DL50, rat, > 5 000 mg/kg [Ligne directrice test OCDE 401]

#### Toxicité cutanée aiguë

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de quantités nocives.

En tant que produit : la DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Sur la base des informations relatives aux composants :

DL50, > 2 000 mg/kg estimé.

#### **Informations relatives aux composants:**

### Aluminium

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

#### Toxicité d'inhalation aiguë :

Une exposition de courte durée (minutes) n'est pas susceptible d'entraîner des effets nocifs. Les vapeurs de matériaux chauffés peuvent causer une irritation respiratoire.

En tant que produit : la CL50 n'a pas été établie.

Page 6 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples Numéro du produit : 309983 (rouge)

### Informations relatives aux composants:

#### Aluminium

CL50, rat, 4 heures, poussière/brouillard, > 0,888 mg/l ligne directrice 403 de l'OCDE aucun décès n'est survenu à cette concentration.

#### Corrosion/irritation cutanée:

Sur la base des informations relatives aux composants :

Une exposition prolongée ne devrait pas irriter la peau de manière significative.

### **Informations relatives aux composants:**

### Aluminium

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Un contact prolongé peut causer une irritation de la peau avec des rougeurs locales.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Sur la base des informations relatives aux composants : Peut provoquer une légère irritation temporaire des yeux. Les blessures cornéennes ne sont pas probables.

Peut causer un inconfort léger des yeux.

#### **Informations relatives aux composants:**

#### Aluminium

Les émanations durant le soudage, la combustion ou la fusion peuvent causer une irritation des yeux. La poussière peut irriter les yeux.

#### **Sensibilisation:**

Pour la sensibilisation cutanée :

Contient des composants qui n'ont pas provoqué une sensibilisation allergique cutanée chez les cobayes.

Pour la sensibilisation respiratoire :

Aucune donnée pertinente n'a été trouvée.

### **Informations relatives aux composants:**

### Aluminium

Pour le ou les matériaux similaires :

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Pour la sensibilisation respiratoire :

Aucune donnée pertinente n'a été trouvée.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique :

L'évaluation des données disponibles indiquent que ce document n'est pas une substance toxique STOT-SE.

### **Informations relatives aux composants:**

### Aluminium

Les données disponibles sont insuffisantes pour déterminer la toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique.

#### **Danger par aspiration:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Page 7 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

### Informations relatives aux composants:

#### Aluminium

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Toxicité chronique (représente les expositions à long terme avec doses répétées entraînant des effets chroniques/différés - aucun effet immédiat connu sauf indication contraire)

### Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition répétée) :

Contient un ou plusieurs composants qui sont/ne sont pas censés être biodisponibles en raison de l'état physique du matériau dans des conditions normales de manipulation et de traitement.

### **Informations relatives aux composants:**

#### Aluminium

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

### Cancérogénicité:

N'a pas causé de cancer dans les études à long terme sur les animaux qui ont utilisé des voies d'exposition considérées comme pertinentes pour la manipulation industrielle. Des résultats positifs ont été signalés dans d'autres études utilisant des voies d'exposition non pertinentes pour la manipulation industrielle. Contient un composant qui n'est pas censé être biodisponible en raison de l'état physique du matériau dans des conditions normales de manipulation et de traitement.

### **Informations relatives aux composants:**

#### Aluminium

Les données disponibles ne suffisent pas pour évaluer la cancérogénicité.

### Tératogénicité:

Contient des composants qui n'ont pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.

### Informations relatives aux composants:

### Aluminium

Des doses élevées d'aluminium et de sels d'aluminium administrés à des animaux de laboratoire pendant la grossesse n'a été toxique pour le fœtus des animaux de laboratoire qu'à des doses légèrement toxiques pour la mère.

#### Génésotoxicité:

Contient des composants qui n'ont pas porté atteinte à la reproduction lors d'études sur les animaux.

### Informations relatives aux composants:

#### Aluminium

Aucune donnée pertinente n'a été trouvée.

### Mutagénicité:

Contient des composants qui ont donné des résultats négatifs dans certaines études de toxicologie génétique in vitro et positifs dans d'autres. Contient des composants qui ont donné des résultats négatifs dans des études de toxicologie génétique sur les animaux.

Page 8 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

**Informations relatives aux composants:** 

#### Aluminium

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats principalement négatifs. Les résultats des études de toxicologie génétique sur les animaux ont été négatifs.

# Section 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques apparaissent dans cette section lorsque de telles données sont disponibles.

### Toxicité

### Analyse des composants - Toxicité aquatique

Aluminium	7429-90-5
Poissons:	CSEO, Salmo trutta (truite marron), 96 h, > 80 µg/l, Ligne directrice test OCDE 203
Invertébrés :	CSEO, Daphnia magna (cladocère), 48 heures, > 0,135 mg/l, Ligne directrice test OCDE 202

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

# Section 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

NE VIDEZ DANS AUCUN ÉGOUT, AU SOL, OU DANS AUCUNE EAU SUPERFICIELLE. Toute pratique d'élimination doit se conformer à toutes les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Les règlements peuvent varier à différents endroits. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE FOURNISSEUR, NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES PRATIQUES DE GESTION OU DES MÉTHODES DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE MATÉRIEL. INFORMATIONS PRÉSENTÉES DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTENT UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Information sur la composition. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, le choix privilégié consiste à envoyer le produit à un incinérateur ou appareil pour la destruction thermique autorisé. Pour plus d'informations, consultez la section 7 de la fiche signalétique - Informations relatives à la manipulation et à l'entreposage, la section 10 de la fiche signalétique - Informations relatives à la stabilité et à la réactivité, et la section 15 de la fiche signalétique - Informations réglementaires

### Méthodes de traitement et d'élimination des emballages utilisés :

Les récipients vides doivent être recyclés ou éliminés autrement par un centre agréé de traitement des déchets. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les récipients à d'autres fins.

Page 9 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

### Section 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD: Non réglementé

### Classification pour le transport maritime (OMI-ISPS) :

Non réglementé pour le transport

Consulter les réglementations de l'OMI avant le transport maritime en vrac

# Transport en vrac conformément à l'Annexe I ou II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC ou IGC

### Classification pour le transport aérien (IATA/OACI) :

Non réglementé pour le transport

Ces informations ne visent pas à transmettre l'ensemble des informations/exigences réglementaires ou opérationnelles spécifiques relatives à ce produit. Les classifications pour le transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être affectées par les variantes dans les règlements régionaux ou nationaux. Des informations supplémentaires sur le système de transport peuvent être obtenues auprès d'un représentant commercial ou du service à la clientèle agréé. Il incombe à l'entreprise de transport de respecter l'ensemble des lois, règlements et règles applicables en matière de transport des matériaux.

# Section 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

# Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

#### Révision

Numéro d'identification: 4055065 / A208

#### Récapitulatif des changements

Date de publication : 2 décembre 2019 Note de révision : mise à jour générale

### Sigles/Légende

ACGIH-ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition (VLE) ACGIH; LEMT AB CA - Canada Code de santé et sécurité au travail de l'Alberta (tableau 2 : LEMT); LEMT AB CA - Canada. LEMT Colombie-Britannique; LEMT QC CA - Québec. Règlement sur la santé et la sécurité au travail, Annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles pour les contaminants aériens; MPT : moyenne pondérée en fonction du temps de 8 heures; VEMPT-valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps

### Texte complet d'autres abréviations

AIC - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM-American Society for test of Materials; P.C. = Poids corporel; CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CMR

Page 10 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0









# Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (rouge)

- Produits cancérogènes, mutagènes ou génotoxiques; DIN - Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des transports; LIS - Liste intérieure des substances (Canada); CEx-Concentration associée à une réponse de x %; EHS : Substance extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associé à une réponse de x%; EmS - Fiche d'urgence; ENCS - Inventaire des substances chimiques nouvelles et commercialisées (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de x % du taux de croissance; ERG - Guide d'intervention en cas d'urgence; SGS - Système général harmonisé; BPI - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; CI50 - Concentration inhibitrice médiane; OACI-Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses; OMI - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la sécurité industrielle et la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire coréen des produits chimiques existants; CL50 : Concentration létale pour 50 % de la population testée; DL50 - Dose létale pour 50 % de la population testée

(Dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Loi sur l'administration de la santé et de la sécurité dans les mines; n.o.s - Non spécifié ailleurs; NFPA - National Fire Protection Association; NO(A)EC - Concentration sans effet (nocif) observé; NON(A)EL - Dose sans effet nocif observé; NOELR - Taux de charge sans effet observable; NTP -Programme national de toxicologie; NZIoC - Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substances chimiques persistantes, bioaccumulables et toxiques; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR -Relations qualitatives ou quantitatives structure-activité; RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil relatives à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances; QD - Quantité à déclarer; TDAA - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement (Superfund); FS - Fiche signalétique; TCSI - Inventaire des substances chimiques de Taïwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques (États-Unis); Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies sur le transport des produits dangereux; vPvB - Substances très persistantes et très bioaccumulables Source d'information et références

Cette fiche signalétique est préparée par les services de réglementation des produits et les groupes de communication sur les dangers sur la base des informations fournies par les références internes de notre société.

#### **Autre information**

#### Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans ce document reposent sur des données et des renseignements à notre disposition et reflètent notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Dans de nombreux cas, en particulier lorsque des matériaux exclusifs ou couverts par le secret industriel sont utilisés, CCWI Company doit se fonder sur l'évaluation des risques de tels composants effectuée par le fabricant ou l'importateur du produit. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de ces informations ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Ces informations sont fournies à la condition que leur destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.

Page 11 sur 11 Date de publication : 02/12/2019 Révision 5.0